



Demande de licence

Pour avoir le droit de participer aux séances d'entraînements et aux matchs, chaque joueur se doit d'être licencié de l'AS Vanséenne. C'est également le cas des éducateurs et des dirigeants.

Pour cette nouvelle saison, le Conseil d'Administration a décidé que :

- Aucune licence ne sera enregistrée auprès de la Ligue Rhône-Alpes de Football sans le règlement total (avec facilités de paiement pour les personnes réglant par chèque)
- Seuls les licenciés à jour dans leur cotisation auront droit au Pack Club.

Vous pouvez d'ores et déjà télécharger une demande licence en cliquant sur l'image ci-contre.

Ce formulaire sera également disponible au secrétariat du club lors des séances d'entraînements.

Pièces à fournir :

- Demande de licence après visite chez le médecin
- Photo d'identité (qui vous sera rendue)
- Montant de la cotisation suivant la catégorie
- Justificatif d'identité (CI, Passeport, Livret de Famille) pour les nouveaux licenciés.

Contact pour les licences

Emilie PLATON, Secrétaire Générale
 Mobile : 07 78 64 46 39
 Courriel : emilieplaton@gmail.com

Thierry DUPIN, Secrétaire Adjoint
 Mobile : 06 70 34 25 51
 Courriel : dupin.thierry@sfr.fr